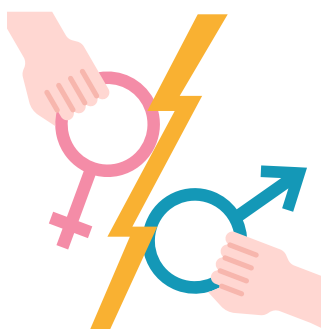


ARACT-ITT MARTINIQUE

NOTRE OFFRE DE SERVICES

PREVENTION DES RISQUES DE SEXISME, HARCELEMENT MORAL ET HUMILIATIONS



Un autre regard sur le travail

**DES SOLUTIONS POUR REPENDRE
A VOS BESOINS**

Vous avez dit Harcèlement au travail?

Le harcèlement se caractérise par tout acte, comportement ou parole qui a pour but :

- d'humilier ou offenser un-e salarié-e
- d'entraîner une blessure ou maladie, qu'elle soit physique ou psychologique.

Il s'agit de comportement inopportun et offensant qui vise à rabaisser ou intimider une personne dans son milieu de travail. Le harcèlement peut avoir un aspect répétitif des actes ou des propos, mais il peut également s'agir d'un seul incident grave qui engendre un impact à long terme sur le-la salarié-e.

Le harcèlement au travail peut s'exercer sous un continuum allant du comportement le plus « anodin » au comportement le plus grave allant jusqu'à l'agression. Ces manifestations peuvent donc se présenter sous différentes formes : agissements sexistes, du harcèlement moral et cyber harcèlement, du harcèlement sexuel, agression sexuelle.

Le harcèlement au travail peut avoir lieu :

- Au sein même de l'entreprise
- Lors d'un déplacement de travail
- Pendant des conférences, des formations ou événements sociaux parrainés par l'employeur-euse

Pourquoi la prévention des risques de harcèlement au travail est si importante?

La prévention des risques professionnels regroupe l'ensemble des dispositions permettant d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des collaborateur-trice-s. Cette prévention doit être intégrée et animée par toutes les parties prenantes de l'organisation. C'est tant l'affaire des décisionnaires que des salariés-e-s.

En ce sens, qu'ils s'agissent d'agissements sexistes, harcèlement sexuel, harcèlement moral, discrimination, et d'humiliation l'employeur-euse a pour obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salarié-e-s. Cependant ces dernière-s doivent aussi privilégier des comportements en faveur de la bienveillance organisationnelle et dans les interactions sociales.

Ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 ;
 - Des actions d'information et de formation ;
 - La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés (notamment des espaces de discussion sur le travail ;
- L'employeur-euse doit veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Au-delà de l'aspect réglementaire, il est indispensable de comprendre qu'il ne peut y avoir de performance économique sans performance sociale.

L'Aract-itt Martinique aborde cette thématique de façon ludique, dynamique et consciencieuse.

ATELIER



SE SENSIBILISER

Vous souhaitez échanger sur le sexisme, le harcèlement moral au travail et les humiliations afin de les réduire ?

Acquérir des repères et comprendre:

L'ATELIER DE SENSIBILISATION

“SEXISME, HARCÈLEMENT MORAL ET HUMILIATIONS AU TRAVAIL : MIEUX COMPRENDRE POUR AGIR”

Cet atelier a pour objectifs de :

- Exprimer les visions respectives et/ou le vécu relatifs à une situation de harcèlement au travail,
- Repérer les différentes formes de harcèlement au travail et les humiliations qui en découlent

PROGRAMME

- Partage d'exposés et apports théoriques
- Outils/supports : Échanges à partir des contextes vie privée / vie professionnelle, réflexion collective



Public concerné

Tout public salarié-e



Dates

Nous consulter par mail:

contact-aract-martinique@anact.fr



Format

Distanciel
1 heure 30
ou
Présentiel
2h



Modalité

Atelier inter-entreprises



Coût

Sans reste à charge

ATELIER D'OUTILLAGE



COMPRENDRE EN JOUANT

Vous souhaitez impliquer vos équipes et faire le point de façon ludique sur la prévention des risques professionnels ?



LE JEU DE CARTES « SEXISME SANS FAÇON »

IDENTIFIER LES MÉCANISMES D'EXPOSITION AU RISQUE DE SEXISME ET HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL »

Cet atelier a pour objectifs de:

- Reconnaître les manifestations de sexisme et de harcèlement moral au travail
- Comprendre l'impact des risques de harcèlement sur l'individu, le collectif de travail et la performance économique de l'organisation
- Expérimenter un outil d'animation ludopédagogique de prévention
- Constituer la première étape d'une politique de prévention.

Règles du jeu

Plongées dans l'univers de la restauration, 4 équipes s'affrontent pour remplir leurs commandes clients et ainsi obtenir le plus de points en répondant aux questions et défis qui leur seront proposés.

Les équipes devront :

répondre à des questions de connaissances, savoir reconnaître une situation de travail sexiste ou non, apprendre à identifier des facteurs sources de sexisme au travail.

Toutes les situations évoquées sont fictives mais s'inspirent de situations de travail ordinaires : réunions, management, organisation et environnement du travail, relations collectives...

Ce jeu implique 4 à 12 joueur-euse-s (réparti-e-s sur 4 équipes) et un-e maître-esse du jeu garant-e du bon déroulé et du temps de la partie. La durée d'une partie est de 45 minutes.



Public concerné

Acteur-trice-s de l'entreprise : dirigeant-e-s, représentant-e-s de salarié-e-s, RH, DRH, RRH, managers, référent-e-s sexisme



Format

Présentiel
4 heures



Modalité

Atelier intra-entreprise ou inter-entreprises



Coût

Contactez-nous, nous évaluerons votre besoin :

contact-aract-martinique@anact.fr

FORMATION



SE FORMER

Promouvoir la santé au travail



PRÉVENIR L'EXPOSITION AU RISQUE DE SEXISME ET DE HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Rappeler les grands principes de la prévention au travail
- Connaître les différentes formes de harcèlement – Focus manifestation de sexisme et de harcèlement moral au travail
Repérer les mécanismes sous-jacents à l'apparition des risques de harcèlement au travail
- Connaître les facteurs d'exposition ainsi que leurs impacts sur la santé des salariés et sur la performance de l'entreprise
- Appréhender le cadre juridique et réglementaire du harcèlement au travail
- Identifier les différents niveaux de prévention et les leviers pour réduire les risques de harcèlement au travail (ressources, acteurs internes, etc)
- Maîtriser un outil d'animation ludo-pédagogique de prévention : jeu « Sexisme sans façon » (outil ANACT/ARACT)

PEDAGOGIE

Évaluation diagnostic: évaluation des attentes spécifiques et des connaissances des participant-e-s en amont de formation,
Méthodologie: Exposés et apports théoriques
Démarche hypothético-déductive
Outils/supports : Échanges à partir des contextes vie privée/ vie professionnelle, réflexion collective, vidéos, quizz, jeu ludo-pédagogique



Public concerné

Référent-e-s sexisme,
Managers, Dirigeant-e-s,
DRH,
Acteur-trice-s RH



Dates

Nous consulter par mail:
[contact-aract-
martinique@anact.fr](mailto:contact-aract-martinique@anact.fr)



Format

Présentiel
1 jour



Pré-requis

Aucun



Coût

600,00 Euros Net de taxes Sans
reste à charge (pour les
structures de moins de 50, et ESS)



NOUS CONTACTER



Aract-ITT MARTINIQUE
Zac de Rivière Roche Bat.F3 Artidivers
97200 Fort-de-France



contact-aract-martinique@anact.fr

Tél : 05.96.66.67.



L'ÉQUIPE

Eric NOUVEL

Directeur Régional
Animateur réseaux relais
Facilitateur ARESO
Formateur

Thématiques principales :
Dialogue Social, Relations
Sociales,

0696 45 64 42
e.nouvel@anact.fr

Marie-Claude Balmy

Chargée de Mission
0696 83 35 30 mc.balmy@anact.fr

Dominique César

Chargée de Mission
0696 30 70 59. d.cesar@anact.fr

Nicolas Rafald

Chargé de Mission
0696 30 70 51 n.rafald@anact.fr

Myriam GABRIEL

Assistante polyvalente, gestion et communication
0596 66 67 60
0696 30 70 38
m.gabriel@anact.fr

Marie-Claude BALMY Chargée de Mission

Animatrice réseau
consultants
Référente FACT
Facilitatrice ARESO
Formatrice

Thématiques principales :
QVCT, Management,
Télétravail, Développement
des Compétences
0696 83 35 30
mc.balmy@anact.fr

Dominique César Chargée de Mission

Thématiques principales :
Sensibilisation QVCT, Structures
en mutation, soutien à la
communication

0696 30 70 59
d.cesar@anact.fr

Nicolas RAFALD

Chargé de Mission
Animateur réseau référents
Formateur

Thématiques principales :
Santé au Travail, RPS, Prévention des
risques, Egalité professionnelle,
MCE, Prévention Conduite Addictives

0696 30 70 51
n.rafald@anact.fr



SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX et NOTRE NEWSLETTER



Aract-Itt Martinique



Aract-Itt Martinique

